

Conseil d'école du 24 juin 2021

<u>Etaient présents</u>	<u>Etaient excusés</u>
<u>Les représentants de la municipalité</u> Madame Chapenoire Monsieur Babeau	<u>Le Maire</u> Monsieur Thierry Devautour représenté par Monsieur Babeau.
<u>La représentante de l'accueil périscolaire</u> Madame Blanco	<u>L'Inspectrice de l'Education Nationale</u> Madame Barzotti
<u>Les représentants des parents d'élèves</u> Mesdames Deschamps-, Legrand, Falgat, Reuillon, Ricard Messieurs Hérault, Landreau,	Mme Jolivet, Mme Fazilleau, M. Rahard
<u>Les enseignants de l'école</u> Mesdames Fabre, Gallard, Hibon, Larvoire, Légeron, Lhotelier, Morisset, Monsieur Daniaud	Mesdames Beuriennes, Clément,, Chauvineau et Congiu, M. Parizot
<u>Le D.D.E.N.</u> Monsieur Baudouin	<u>Les représentants du RASED</u> Madame Kerviche

Début de la séance à 18 heures.

Mme La directrice se réjouit de ce premier conseil d'école en présentiel à l'extérieur .

Elle informe le conseil qu'elle a procédé à un signalement de fait grave auprès des services de la DSDEN suite à des propos tenus par des parents , ceux-ci ont assimilé le port du masque à de la maltraitance à enfants et ont précisé que le respect de cette obligation rendait la directrice comparable aux personnes qui ont comparu au procès de Nuremberg.

De tels propos sont insultants et ne peuvent être acceptés par l'équipe enseignante.

**Les effectifs**

en 2020/2021 : 234 élèves à l'école élémentaire

224 en 2021/2022

10 élèves de moins ce qui ne descend pas beaucoup la moyenne sur 9 classes.

Les CP et CE1 auront un effectif de 24 élèves comme demandé par l'éducation nationale, ce dans la mesure du possible.

Tout dépendra d'éventuelles inscriptions durant l'été, inscriptions qui peuvent conduire à remanier toutes les répartitions mises en place.

**Bilan des projets menés au troisième trimestre**

Toutes les classes ont bénéficié de deux jours autour du flamenco avec spectacle pour chaque classe dans le respect du protocole sanitaire . Elles se sont également rendues régulièrement à la médiathèque .

A cela se sont rajoutés d'autres éléments.

Un projet avec le conservatoire de musique de Niort a été mené :

Le «B.A BA du jazz», il y a eu captation de son et d'image pour certaines classes (avec l'accord préalable des parents).

USEP : pour les classes de CP/CE1,CE1 et CE2.

Des rencontres orientations sont prévues pour ces trois classes .

«P'tit tour USEP»Pour les CE1/ CE2 et CE2 qui ont suivi un cycle cyclisme et pour les CP/CE1.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la préparation des espaces utilisés lors des rencontres USEP

Les enfants de CP et CP/CE1 ont bénéficié d'un cycle natation à la piscine de Chauray.

Le jardin partagé a permis des rencontres entre les classes de l'UEE, de CM1 et de CE1.

L'école dehors a été menée par les classes de CP/CE1,CE1/CE2 et CE2/CM1.

L'infirmière scolaire est intervenue pour les classes de cycle 3 sur le thème : les écrans et le sommeil.

Les CE2 ont travaillé le permis piéton.

Les CM1/CM2 ont suivi un cycle Canoë.

Les ambassadeurs du transport sont intervenus auprès des CM2 afin d'aborder les règles de sécurité, de comportement dans le transport scolaire et les préparer à l'entrée en 6ème.

Un projet en lien avec la municipalité autour de la biodiversité et de l'aménagement du territoire (étude des trames bleues, vertes et noires) et de 13 espèces locales a été mené par la classe de CM2 en collaboration avec Deux-Sèvres nature Environnement.

Objectif : Réalisation d'un îlot de biodiversité au niveau de l'aire de détente. L'implantation de l'îlot a été repoussé au 1<sup>er</sup> juillet.

Pour les élèves de l'UEE, Les mesures de non- brassage liées au protocole sanitaire ont mis un frein à l'inclusion hormis durant les récréations.Cependant , il y a eu des possibilités de rencontre et de moments partagés :100 ème jour d'école ,Projet jardin, concrétisation de l'inclusion avec les CE1 et les CM1,Spectacle de musique tzigane avec les JMF.

Certains projets ont été proposés par la municipalité :

Plantation d'arbres par exemple, ce qui amène les enseignants à procéder à un tirage au sort.

Idem pour les ateliers de pratiques artistiques liées au festival nouvelle scène . Cette intervention n'a pas répondu aux attentes des enseignantes, la qualité des intervenants n'étant pas à mettre en cause, mais plutôt le manque de collaboration en amont pour préparer les enfants .

Les projets des enseignants sont élaborés dans un cadre institutionnel et pédagogique lié au projet d'école et il peut être difficile et inopérant d'y greffer une activité lambda .

De plus, dans le cadre de la semaine du développement durable, nous avons été informés d'une collaboration municipalité/ ressourcerie créative, Toutes les classes étaient motivées par ce projet, seule une participera et a été choisie.

### **Point sur le protocole sanitaire :**

Changement depuis jeudi: les enfants peuvent enlever leur masque dans la cour, le reste du protocole : non brassage des groupes, lavage des mains 6 fois par jour est maintenu.

Nous n'avons pas eu à fermer de classes,certains enfants ont été isolés ( cas contact intra-familial ou positif au covid).

Nous avons été amenés à attendre les résultats des tests pour envisager de prévenir les parents parfois fort tard.

Les parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour avoir rendu cette année scolaire «la plus normale possible».

### **Les «savoir-être»**

L'équipe enseignante ainsi que l'équipe du CLSH constatent une dégradation du langage des élèves :Langage grossier, voire obscène attitude envers les adultes.

Mme Blanco précise que cela concerne autant les garçons que les filles. Elle rappelle que les adultes ont un cadre et que les enfants ont aussi un cadre à respecter.Elle rajoute que deux enfants ont été exclus du périscolaire cette année en raison de leur comportement.

Mme Hibon précise que cette alerte n'a rien d'un jugement, que cela fait partie du métier des enseignants d'alerter afin de travailler en cohésion avec les parents .

### **Les réseaux sociaux**

Dans certaines classes, les enfants ont des groupes whatsapp, le problème est qu'un enfant de cet âge ne prend pas de recul face à certains événements, cela peut entraîner incompréhensions et conflits.

( Il est rappelé que les réseaux sociaux sont interdits au moins de 13 ans )

Mme Chapenoire présente le matériel fourni à l'école dans le cadre de l'école numérique : la subvention de 7000 euros a permis de doter l'école de 10 tablettes IPAD et de deux ordinateurs portables .

La classe de Mme Fabre a été équipée d'un vidéoprojecteur interactif.

Mme Larvoire précise que les enseignants auront une formation de 6 heures .

L'école a obtenu le label «Génération 2024 » .  
Les projets seront détaillés lors du premier conseil d'école de l'année 2021/2022

### **Questions des parents d'élèves**

#### **Gestion du masque durant les activités sportives :**

Pour les activités de haute intensité pas de masque mais une distanciation de 2 m.

Pour les activités de basse intensité : port du masque

M.Daniaud précise que dans le cadre du badminton, les activités étaient de basse intensité puisqu'il s'agissait d'exercice de maniabilité ,idem pour les activités cyclisme.

#### **Gestion du masque au centre aéré cet été :**

Le masque sera obligatoire à l'intérieur et non obligatoire à l'extérieur.

#### **Gestion de la structure de jeux**

Dans le cadre du protocole sanitaire impliquant la désinfection du matériel la structure n'a pas été ouverte.

Elle le sera à la rentrée prochaine avec un planning organisé pour définir les utilisateurs.

#### **Rôle de la commission scolaire**

M.Babeau explique que cette commission a un but consultatif , elle permet de faire avancer les dossiers .

Afin d'éviter le risque qui serait que cette commission soit confondue avec le conseil d'école et de ne plus avoir de candidat, Mme Larvoire suggère que l'adjoint chargé des affaires scolaires vienne présenter le rôle de la commission scolaire lors de la réunion générale de rentrée qui rassemble tous les parents .

L'équipe enseignante remercie tous les acteurs en cette fin d'année particulière.

Fin de la séance à 19h30